



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**CONCOURS DE RECRUTEMENT
DE PROFESSEURS DES ECOLES
SESSION 2022**

**RAPPORT DE JURY
CRPE 2022**

En appui sur l'arrêté du 25 janvier 2021 paru au JORF n°0025 du 29 janvier 2021

PREAMBULE

Le rapport de jury du Concours de Recrutement de Professeur des Ecoles vise à permettre aux futurs candidats de prendre connaissance des compétences attendues aux diverses épreuves qui le composent mais également d'en appréhender le niveau d'exigences et de considérer ainsi leurs chances de réussite. Les constats et recommandations établis pour chacune des épreuves écrites sont à cet égard riches d'enseignements.

Inscrite dans le cadre de la refondation de l'école et du plan pluriannuel de création d'emplois d'enseignants, la session 2022 vise ainsi à recruter un important nombre de professeurs des écoles stagiaires pour l'académie de Guyane.

La nouvelle formule du CRPE a cependant d'déstabiliser les inscriptions pour cette session qui a vu diminuer son nombre de candidats dès les inscriptions.

Les candidats trouveront ici les rapports des différentes épreuves de cette session 2022, rédigés par leurs coordonnateurs respectifs et apportant toutes précisions utiles quant aux attendus de chacune des épreuves d'admissibilité et d'admission. Ils mettent en exergue les principales difficultés rencontrées par les candidats et les erreurs les plus fréquemment survenues mais soulignent par ailleurs leurs points forts et mettent en perspective conseils et recommandations à leur intention. Il leur appartient ainsi d'en tenir compte afin de s'engager dans une préparation aussi efficace que possible.

L'on y notera de nombreuses réflexions et axes permettant la réussite à ce concours conduisant à une profession faite d'engagements et d'exigences.

La préparation doit rester un temps essentiel qui doit orienter les candidats vers des analyses de leurs propres connaissances et compétences des fondamentaux : maîtrise de la langue et mathématiques. Ils doivent ainsi pouvoir les approfondir et les mettre à disposition pour la construction de nouvelles compétences professionnelles.

L'académie de la Guyane a besoin d'enseignants formés, motivés, qui cherchent l'expertise. Elle espère que chacun des candidats saura trouver, dans ce rapport du jury, réponse à la préparation et à la réussite de prochains Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles.

Que chacun des membres actifs à cette réalisation et la réussite de la passation de chacune des épreuves d'admission en soit ici remerciés : administratifs (mes félicitations au service de la DEC), enseignants, surveillants, IEN et Conseillers pédagogiques

Pour la Présidente
La Vice Présidente
Corinne GALLE
Adjointe à l'IA DAASEN
Chargée du premier degré
pour l'Ouest guyanais

Sommaire

I – Données statistiques

II – Les épreuves écrites d’admissibilité

- ┆ **L’épreuve écrite de français**
- ┆ **L’épreuve écrite de mathématiques**
- ┆ **L’épreuve écrite de langue et culture régionale : le créole**
- ┆ **L’épreuve d’application**

III – Les épreuves d’admission

- ┆ **L’épreuve de leçon**
- ┆ **L’épreuve d’entretien**
- ┆ **L’épreuve facultative des langues vivantes étrangères**

IV – L’épreuve de langue de culture régionale : le créole

V – Conclusion

I – Données statistiques

<u>Données chiffrées des CRPE 2022</u>	<u>PUBLICS</u>	<u>PRIVES</u>
Nombre de postes :	255	4
Nombre d'inscrits :	668	25
Nombre de présents :	298	5
% d'absents :	55,4%	80,0%
Nombre d'admis :	147	2
Inscrits sur L. C. :	0	0

Effectifs de candidats au CRPE Guyane de 2019 à 2022 (postes, inscrits, présents, admissibles, admis)

Concours	Postes				Inscrits (avec doublons**)				Présents				% absents				Admissibles ***				Admis *			
	2022	2021	2020	2019	2022	2021	2020	2019	2022	2021	2020	2019	2022	2021	2020	2019	2022	2021	2020	2019	2022	2021	2020	2019
Externe PU	172	172	187	165	378	776	729	767	156	311	360	364	58,7%	59,9%	50,6%	53%	105	216	187	214	80	174	187	165
Snd interne PU	63	65	60	40	174	166	164	139	106	86	93	58	39,1%	48,2%	43,3%	58%	73	72	60	47	50	64	60	40
Externe LR PU	5	3	3	3	8	9	10	31	1	2	7	22	87,5%	77,8%	30,0%	29%	1	1	3	11	1	1	3	3
3é concours PU	15	10	10	7	108	120	118	118	35	45	45	35	67,6%	62,5%	61,9%	70%	26	25	10	11	16	11	10	7
Total Public	255	250	260	215	668	1071	1021	1055	298	444	505	479	55,4%	58,5%	50,5%	55%	205	314	260	283	147	250	260	215
Externe privé	2	2	2	8	23	34	28	36	5	9	8	11	78,3%	73,5%	71,4%	69%	5	5	2	8	2	2	2	8
Sd Interne PR	2	6	5	3	2	4	7	3	0	2	5	3	100,0%	50,0%	28,6%	0%	0	2	4	3	0	2	4	2
Total Privé	4	8	7	11	25	38	35	39	5	11	13	14	80,0%	71,1%	62,9%	64%	5	7	6	11	2	4	6	10
Ensemble	259	258	267	226	693	1109	1056	1094	303	455	518	493	56,3%	59,0%	50,9%	55%	210	321	266	294	149	254	266	225

* report des postes non pourvus du Sd interne, et/ou 3e conc, et ou externe, et/ou externe spécial LR sur l'un ou l'autre de ces derniers (dans la limite des 25% réglementaires du nbre total de postes publics)

** 44 doublons en session 2022 (candidatures multiples pour un même candidat) ; 70 en session 2021

*** Session 2020, les épreuves d'admission étaient constituées des seules épreuves écrites d'admissibilité par mesure d'adaptation à la crise sanitaire du Covid-19

II – Les épreuves écrites d'admissibilité

Le cadre de références des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et, avec du recul l'ensemble des connaissances, des compétences et des démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, de compétences et culture, et des programmes du cycle 1 au cycle 4.

Première épreuve d'admissibilité : Français

L'épreuve écrite de français vise essentiellement à :

- Evaluer la maîtrise de la langue française (correction syntaxique, morphologique et lexicale, niveau de langue, clarté d'expression).
- Evaluer leur capacité à comprendre et à analyser les textes (lexique et compréhension lexicale).
- Evaluer leur capacité à réfléchir sur un texte à partir d'une question posée dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

En règle générale, le thème du texte a inspiré les candidats mais tous les implicites n'ont pas été perçus. Néanmoins, les quelques finesses du texte ont déstabilisé les candidats qui ont été gênés par des références culturelles et littéraires peu connus.

Première partie : Etude la langue

Cette partie a été traitée de façon approximative. Un manque de connaissances des notions grammaticales de bases (ignorance des classes grammaticales du français, confusion nature/fonction, confusion futur/présent du conditionnel ou imparfait/présent du conditionnel)

Ces notions non acquises sont pourtant constitutives des programmes des cycles 2 et 3 : c'est à dire attendues pour des élèves fréquentant ces classes.

Force est de constater que les copies offraient de grandes disparités qualitatives et quantitatives quelque soit le concours.

Le jury regrette le manque de conclusions explicites : les candidats n'y prêtent pas assez d'importance. Elles ne peuvent être réduites à des phrases évasives et demandent des connaissances précises peu souvent maîtrisées.

Plusieurs commissions relèvent des copies plutôt bien construites. La préparation du concours est ici mise en valeur. Une qualité rédactionnelle soignée, une expression claire des idées, un devoir construit et organisé, une capacité à établir des liens entre les différents textes caractérisent les devoirs les mieux notés.

Deuxième partie : Lexique et compréhension

Il est attendu des candidats, des capacités à s'appuyer sur les mots, sur des expressions ou non pour mieux comprendre et communiquer le sens d'un texte.

Pour tous les candidats, les lacunes sont énormes et demanderont des remédiations futures afin de devenir un enseignant quelque peu averti sur l'étude du lexique tant dans sa réception que dans sa production. Il a été constaté de nombreuses difficultés à définir un mot dans un contexte. Comprendre, analyser et interpréter un texte sont des compétences trop peu connues et révèlent de graves confusions, notamment sur le sens métaphorique

Enfin, les notions de figures de style, de valeurs des temps paraissent inconnues et représentent la majeure partie des questions non traitées.

Troisième partie : réflexion et développement

Le jury a été quelque peu déçu des réalisations puisque le sujet de réflexion a été très peu développé ; l'ensemble a été traité comme une analyse de texte ne reflétant pas une analyse personnelle malgré le contexte actuel où les candidats devaient pouvoir trouver des appuis locaux ou mondiaux.

L'on note cependant quelques réelles réussites qui ont annoncé un plan, présenté des efforts de rédaction et dégager une problématique à laquelle il a été répondu de façon argumentée en appui sur des connaissances et des expériences littéraires. L'expression de points de vue et d'engagements a été alors fort appréciée.

Maîtrise de la langue

De nombreuses copies expriment un registre de langue inadapté et de nombreuses erreurs orthographiques, syntaxiques et lexicales (accords non maîtrisés - sujet verbe, participe passé conjugué avec « l'auxiliaire avoir », orthographe d'usage ...). Une absence de marques de ponctuation, un vocabulaire pauvre et inadapté et une écriture indéchiffrable rendent certains

devoirs illisibles. La pagination et l'organisation des copies n'est pas toujours évidente, quelquefois très confuse.

Des efforts de présentation soignée de quelques devoirs sont à souligner. Une utilisation aisée des connecteurs logiques, des mots de liaison, un lexique et des tournures utilisés à bon escient, une organisation structurée et organisée des idées, quelques rares erreurs orthographiques constituent les points forts des meilleures productions.

Conseils et recommandations

Le jury rappelle l'importance d'une bonne préparation aux épreuves du CRPE et particulièrement à celle de français. C'est un concours exigeant qui impose un entraînement régulier et sérieux. Ce temps de préparation doit s'organiser sur un temps suffisamment long afin que l'on obtienne de la maîtrise quant à l'utilisation de la langue. Il est conseillé de travailler le domaine des connaissances académiques liées au domaine fondamental du français ; de ce fait, il est nécessaire de maîtriser les concepts qui seront à présenter, à analyser : ne pas hésiter à suivre des remises à niveaux, notamment sur l'étude de la langue (connaissances exigibles en fin de cycle 3)

Il déplore la présence d'erreurs de langue innombrables dans beaucoup de copies. Savoir orthographier et avoir une écriture lisible sont indispensables pour être professeur des écoles ; c'est la crédibilité et l'exemplarité de celui-ci qui sont en jeu. L'on évitera le registre familier.

Par ailleurs, il est vivement conseillé aux candidats de s'intéresser aux programmes de l'école primaire (maternelle et élémentaire) dont ils doivent avoir une bonne connaissance des contenus d'enseignement (les sites officiels seront consultés à cet effet, Eduscol notamment et les livrets spécifiques : CP – CE1 – GS). Leur maîtrise aidera à traiter efficacement la troisième partie de devoir.

Dans le cadre de leur préparation, les candidats s'informeront sur les attendus de la synthèse qu'ils doivent rédiger (première partie) ; ils pourront s'exercer, dans les conditions du concours, afin de répondre aux exigences de l'exercice.

Ils ne sauraient faire l'impasse sur des savoirs théoriques consolidés, une approche du développement de l'enfant et sur les pratiques pédagogiques qui les aideront à se projeter dans leur avenir professionnel.

Le jour de l'épreuve, ils s'attacheront à gérer efficacement le temps imparti afin de traiter l'ensemble des parties. Une attention particulière sera accordée à la mise en page du devoir et à la calligraphie, pour une compréhension et une lisibilité optimales du devoir.

Aux candidats qui se destinent au professorat des écoles, le jury recommande instamment de se renseigner sur les exigences et les aspects concrets du métier. Il est ici conseillé de prévoir des observations de classes, de réunions, des échanges avec des enseignants. Ces démarches apporteront les éléments nécessaires pour mieux comprendre et ainsi articuler des outils propres au fonctionnement de la classe et les missions d'un enseignant : progressions, préparation, séquence et structuration de séance, gestion de groupes d'élèves...

L'on n'oubliera pas d'étayer son devoir, dans la première partie, par des éléments de culture générale.

Enfin, cette épreuve exige du travail et de l'entraînement à partir de sujets de concours passés afin de bien comprendre la dynamique de l'exercice demandé et assurer une gestion du temps dans le traitement des différentes parties.

Conseils aux candidats :

- Faire une lecture globale puis une lecture efficace du sujet
- Mieux se préparer en travaillant tout ce qui concerne l'étude de la langue notamment l'analyse grammaticale (nature et fonction des termes demandés ; genre, accords dans la phrase, etc.) Nécessité de se remettre à niveau (Bescherelle, annales...)
- Apprendre la méthodologie pour rédiger un écrit réflexif : formuler une problématique, annoncer un plan, effectuer son développement en fonction du plan annoncé. Avoir une réflexion personnelle montrant que le candidat a saisi les enjeux du sujet et y apporte une proposition de réponse. S'entraîner à des sujets de réflexion et de développement. Etayer le sujet de réflexion d'éléments de culture générale.
- Avoir une base de culture littéraire, par exemple en parcourant un dictionnaire d'auteurs (à défaut de lire les œuvres) ou en consultant des manuels d'histoire ou de littérature. Lire beaucoup !
- Faire une présentation correcte et aérée pour faciliter la compréhension de la copie et, a fortiori, sa correction. Notifier clairement les questions lorsqu'elles sont traitées dans le désordre.
- Se garder du temps pour une relecture.

Deuxième épreuve d'admissibilité : Mathématiques

L'épreuve écrite de mathématiques vise essentiellement à montrer que les candidats ont acquis une maîtrise suffisante des notions mathématiques pour aborder l'ensemble des situations d'enseignement de l'école primaire.

Le sujet a été construit de telle sorte que les premières questions de chaque exercice soient abordables même sans de grandes connaissances mathématiques. Les questions suivantes dépendaient quelquefois des résultats précédents.

Le sujet était équilibré et permettait de balayer des champs disciplinaires en lien avec l'enseignement des mathématiques à l'école primaire.

Le sujet a été rarement traité dans son intégralité (beaucoup d'exercices non traités). Les candidats ont la liberté de traiter les trois parties dans l'ordre qu'ils désirent. Il conviendrait d'apporter davantage de soin dans la numérotation des différentes questions afin de faciliter la lisibilité et la correction de leur copie. Beaucoup de candidats n'ont pas fait le lien entre les questions d'un même exercice. Certains ne prennent pas de recul sur leurs résultats

Les candidats sont souvent dans la description des données pour résoudre les exercices et ne procèdent à aucune analyse des situations mathématiques proposées ; ceci occasionne de grandes confusions entre procédures de résolution et difficultés opératoires par exemple et ce, sur les trois parties de l'épreuve. Le sujet est apparu difficile pour tous les candidats alors que la conception des exercices permettait aux candidats de pouvoir vérifier régulièrement les résultats qu'ils obtenaient par la logique, le calcul, l'expression algébrique ou la lecture d'un graphique.

Au niveau de la maîtrise des compétences purement disciplinaires, les lacunes importantes relevées ont porté sur :

- Les connaissances des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé des programmes de l'école primaire. Elles exigent donc une maîtrise éclairée des notions

abordées avec un recul critique suffisant. Les connaissances des candidats ne sauraient se limiter à la simple maîtrise des compétences attendues d'un élève de CM2.

- En général, dans le traitement des questions, on a pu noter une mauvaise lecture de l'énoncé et un manque de raisonnement logique.

Les candidats au concours de professeur des écoles doivent se réappropriier les notions mathématiques essentielles en suivant une remise à niveau complète avant de se présenter aux épreuves.

L'on déplore ici la méconnaissance des programmes de construction, la non-maîtrise de l'algorithmique et du tableur, les mauvaises constructions géométriques, les erreurs dans les calculs de fractions, la méconnaissance des calculs de volumes.

Conseils pour la préparation à l'épreuve de mathématiques :

- Mettre en place une stratégie consistant à gérer son temps : Ne pas recopier les consignes.
- S'entraîner à lire un algorithme.
- Écrire les calculs faits (la démarche est importante).
- S'entraîner à la logique.
- Utiliser un langage mathématique.
- Développer des qualités d'analyse, d'organisation, de démonstration et d'argumentation en s'appuyant sur les propriétés mathématiques appropriées.
- Contrôler la vraisemblance des résultats.
- S'appropriier les notions de base en mathématiques, connaître le programme du cycle 4 portant sur :
 - Les notions de géométrie plane.
 - Les notions de probabilité.
 - La manipulation des écritures littérales simples.
- Envisager une appropriation des programmes du cycle 4 <https://eduscol.education.fr/90/j-enseigne-au-cycle-4> (BOEN n°31 du 30 juillet 2020) et les attendus didactiques qui s'y réfèrent.
- Aborder l'algorithmique et la programmation : Une initiation à la programmation est faite à l'occasion notamment d'activités de repérage ou de déplacement, ou d'activités géométriques (construction de figures simples ou de figures composées de figures simples).
- Maintenir une utilisation modeste et régulière du tableur.
- Prendre soin de bien numéroter les questions
- Expliciter ses calculs pour une prise en compte de la démarche sur l'ensemble de la copie lorsque cela est possible.

Troisième épreuve : l'épreuve d'application

« Cette nouvelle épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Le candidat a le choix, au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants : sciences et technologie – histoire, géographie, enseignement moral et civique – arts

Le candidat est amené à montrer, dans le domaine choisi, une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage »

Sciences et technologie :

Le sujet était accessible mais présentait de nombreux documents à lire et à exploiter. Ce qui a créé des difficultés de synthèse d'une part et de choix de documents adéquats à utiliser pour la séance.

Quelques candidats ont rencontré des difficultés de notions scientifiques

Conseils aux candidats :

- Eviter de paraphraser
- Vérifier que des réponses ont été données à chaque question
- Travailler une remise à niveau sur les contenus scientifiques
- S'obliger à maîtriser les règles de l'écrit : maîtrise de la langue

Histoire- géographie – enseignement moral et civique

Le sujet proposé permettait de visiter des connaissances sur l'espace, la communication et les moyens de communication et proposait des réflexions à mener quant au cyber-harcèlement en éducation morale et civique. Ce dernier point a davantage concerné les candidats.

En géographie, alors que le sujet offrait la possibilité de développer des argumentations, les candidats ont paraphrasé, voire recopié des extraits des documents fournis. Cependant, les séances proposées, dans l'ensemble, étaient de bonne conception en appui sur les phases d'apprentissage. La mise en valeur de l'activité humaine sur cette géographie physique était certainement l'un des points forts de cette étude.

Conseils aux candidats :

- Comprendre ce qu'est devenu l'enseignement de la géographie depuis les programmes 2015 : étude du rapport société/espace ce qui revient à approfondir l'étude des pratiques humaines et leurs manifestations dans l'espace.
- Approfondir les notions de l'illettrisme électronique, illettrisme et connectivité ainsi que la notion géographique « habiter »
- Avoir une approche synthétique des différents documents pour permettre une exploration plus efficace
- Suivre l'actualité du système éducatif

Les arts regroupant trois enseignements : éducation musicale, arts plastiques et histoire des arts

Le sujet comportait deux composantes :

- Composante éducation musicale, pour la fiche de préparation
- Composante arts plastiques, pour l'analyse critique de séance

Les sujets ne présentaient pas de difficultés majeures et l'ensemble des documents apportait une ressource utile et efficace pour produire des écrits de qualité.

En éducation musicale, les deux supports pédagogiques ainsi que les deux documents officiels pouvaient permettre aux candidats de tisser des liens entre ces quatre supports pour démontrer, à travers la fiche de préparation, qu'ils saisissaient l'enjeu de l'éducation musicale dans les apprentissages.

En arts plastiques, la fiche de préparation, volontairement trop succincte et incomplète, proposait une recherche plastique pertinente qui pouvait devenir passionnante en la mettant en regard des deux autres documents.

- Beaucoup de candidats passent à côté des enjeux majeurs des deux composantes. Ils se focalisent sur des détails ou des généralités sur les arts et ne mettent pas en avant les thèmes, les axes, les partis-pris, les notions, les ouvertures que les corpus invitaient à faire.
- Les candidats ont eu du mal à lier entre eux tous les documents des corpus ; ces derniers sont même souvent absents des productions.
- Le jury n'a pu ressentir le potentiel de transdisciplinarité des arts. Les candidats se contentent, pour la plupart, d'une séance (très) classique : découverte d'une œuvre, écoute ou pratique, fin. On parle très peu de projets, d'ouvertures à d'autres disciplines, ...
- On note aussi des hors-sujets : des fiches de préparation de séquences au lieu d'une séance, des fiches de préparation au lieu d'une analyse critique, ...
- Il y a aussi des hors-sujets dans l'analyse des documents : des candidats basent toute leur fiche de préparation sur une ouverture à l'apprentissage des paroles d'une « chanson » alors que le document ne présente absolument pas une « chanson ».
- Les choix sont insuffisamment précisés comme le demande le sujet. La fiche de préparation est souvent une simple liste des tâches basiques que doit faire l'enseignant en classe.

Pour l'analyse critique, les candidats ne relèvent pas assez les points positifs de la séance. Il en existait pourtant de nombreux. « L'ébauche » de fiche de préparation présentée pouvait être inspirante quand on percevait les notions plastiques engagées.

Néanmoins

- Pour l'analyse critique, les candidats relèvent assez facilement les points négatifs, notamment sur les aspects assez « techniques », méthodologiques et obligatoires d'une fiche de préparation standard.
- La « méthodologie » d'une fiche de préparation semble acquise, sur la forme notamment.
- Les candidats réfléchissent aux modalités de travail spécifiques aux arts : travail en groupe, travail hors de la classe, matériel spécifique, ...
- Les meilleurs candidats montrent un « engagement personnel » dans le sujet : l'examineur perçoit que le candidat a pu mettre en place concrètement des séances riches dans sa classe, a pu réfléchir au domaine des arts, et parfois peut faire part de ses connaissances et ses pratiques artistiques personnelles.

Les meilleurs candidats ont su structurer leur exposé, à la fois pour la fiche de préparation et pour l'analyse critique, rendant claire leur démonstration ou leur présentation

Conseils aux candidats :

- L'épreuve d'arts se prépare en *épluchant* les programmes, en se renseignant sur des mises en place de séances dans tous les cycles, en ayant en tête les *objectifs fondamentaux* des arts à l'école.
- Soyez force de propositions. Le jury attend votre engagement, pas une redite, une description des documents, ou des « banalités ». C'est une épreuve d'arts, la mise en place de votre séance doit avoir une part de créativité, qui va permettre l'éveil, le plaisir et les apprentissages chez les élèves.
- Structurez, argumentez et expliquez : le jury doit comprendre vos choix et la logique de votre proposition.
- Gérez votre temps : il y a deux composantes, l'idéal est de les traiter dans un temps équitable.

III – Les épreuves orales d'admission

Organisation

Gérée par la Division des Examens et Concours, la mise en place est très satisfaisante. Les épreuves se sont déroulées dans le strict respect des règles sanitaires.

Les membres du jury ont apprécié les bonnes conditions de passation ainsi que le respect des horaires.

La première épreuve : L'épreuve de leçon

Descriptif de l'épreuve :

« L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques.

Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat. »

Le candidat reçoit un dossier conçu en amont au niveau de l'académie présentant deux sujets : l'un en français et l'autre en mathématiques. Ce dossier combinera une alternance entre le cycle 1 et les autres cycles afin que le candidat prépare en maternelle et en élémentaire. Ce dossier est constitué de quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves et extraits des programmes.

« Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement. Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury permettant de faire préciser ou d'approfondir les points utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques »

Les candidats disposent de deux heures de préparation.

Commentaires du jury sur les prestations des candidats

Dans l'ensemble, les exigences de clarté de l'élocution et de maîtrise de la langue orale ont été satisfaites même si l'on peut regretter le recours encore trop fréquent à l'emploi de termes imprécis. Le stress a parfois généré un débit difficile, lequel s'est estompé par la suite. Les candidats les moins loquaces sont ceux qui n'ont pas préparé suffisamment leur épreuve.

Beaucoup d'entre eux ont adopté une posture qui correspond aux normes attendues.

L'exposé :

Force est de constater que la durée utilisée par le candidat est moindre par rapport au temps décrit dans les textes officiels du CRPE. En moyenne, seules, six à huit minutes sont consommées. Les sujets sont traités de façon bien trop superficielle et le développement d'idées, d'apports didactiques et pédagogiques restent trop peu approfondis à l'oral. Les jurys ont constaté que les candidats ne respectaient pas les thèmes imposés par le sujet et souhaitaient se référer à des concepts quelquefois méconnus du candidat. Il conviendra de ne pas oublier de traiter de réalités pédagogiques de vécu de terrain et de ne pas en oublier, par exemple, le réinvestissement des notions et le recours à la remédiation.

De manière générale, les candidats n'ont pas pris le temps de présenter les documents en finesse, de citer les objectifs visés et de préciser les consignes en relation avec un déroulement de séance peu explicité également. L'on a constaté que les sujets utilisant des productions d'élèves offraient une plus grande aisance aux candidats.

L'on en conclut que les attendus de l'exposé ne sont pas compris. Il s'agira de s'ouvrir à la polyvalence de l'enseignant, aux transferts sur les autres disciplines en appui sur des réelles connaissances des outils fondamentaux que sont les séquences, les séances.

L'entretien :

Comme suite à la déclinaison ci-dessus, les entretiens ont souvent été laborieux. Les candidats ont été surpris par les questions, sans doute par méconnaissance de cette nouvelle épreuve mais aussi par manque de préparation.

Les choix didactiques et pédagogiques sont approximatifs et ne donnent aucune perspective quant à l'apprentissage visé, quant à l'activité réelle de l'élève.

Il est à noter quelques grands dangers puisque certains candidats répondaient superficiellement, n'avaient que peu de recours à des connaissances pédagogiques et didactiques (peu de références) et surtout avaient besoin de réfléchir aux enjeux de l'enseignement.

Conseils aux candidats :

D'une manière générale :

- Renforcer l'appropriation des programmes, du socle commun, et les compétences inhérentes à l'option choisie.
- Garder en mémoire l'élève au centre des apprentissages.
- Bien maîtriser les démarches, être capable de les différencier.
- Renforcer sa capacité à développer un regard critique sur les documents proposés.
- Faire le lien avec les autres domaines d'enseignement dans sa présentation.
- Anticiper les difficultés d'apprentissage liées à l'activité.
- Développer des capacités d'analyse, de réflexion et d'argumentation.
- Maîtriser la terminologie et les concepts associés.
- Connaître les prescrits, les démarches didactiques et les mises en œuvre pédagogiques.
- Considérer les questions posées comme des vecteurs d'explications et non comme une remise en cause du travail accompli.

En réponse à l'épreuve

EN AMONT DE L'EPREUVE :

- Connaître l'intitulé et le contenu de l'épreuve.
- S'emparer des outils institutionnels mis à disposition sur le site EDUSCOL (différents guides notamment).
- Renforcer ses connaissances théoriques en Mathématiques et en Français. (lexique théorique correct).
- Avoir des connaissances sur le développement de l'enfant.

LE JOUR DE L'EPREUVE :

- Lire l'ensemble du sujet (présentation ET documents).
- Avoir le souci de gérer le temps. (notamment sur les deux heures de préparation).
- Concevoir un exposé structuré avec un plan clair, annoncé et respecté.

EXPOSE :

- Présenter ses documents puis présenter la séance demandée (respecter les étapes d'apprentissage : découverte – remédiation...).
- Bien définir les objectifs visés de la séance.
- Détailler les différentes phases de la séance, prendre le temps de l'explication pour être compris et comprendre ce que l'on dit.
- Conclure la séance.
- Avoir une bonne maîtrise orale de la langue française, en production.

ENTRETIEN :

- Avoir une bonne maîtrise orale de la langue française, en réception et en production.
- Ecouter les questions, produire des réponses argumentées.
- Revenir sur son exposé et élargir sa réflexion.
- Avoir des références pour se justifier, (les programmes, les ressources institutionnelles, les notions liées à l'apprentissage, au développement de l'enfant).
- Savoir se mettre en situation, se projeter sur le métier de professeur des écoles.

La seconde épreuve : L'épreuve d'entretien

Cette seconde épreuve s'appuie sur deux axes :

- A. L'Education Physique et Sportive, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant.
- B. La motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur des écoles au sein du service public de l'éducation.

-
- A. « A partir d'un sujet fourni par le jury proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury. »

Cet exposé de 15 minutes au maximum se poursuit par un entretien dont la durée permet un déroulé de l'épreuve sur 30 minutes. Il conviendra d'apprécier chez le candidat d'une

part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.

Le candidat dispose de trente minutes de préparation.

- B. Il s'agit, dans un premier temps, « d'un échange d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation (5 min au maximum) par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger ». Il en sera suivi un entretien de 10 minutes.

Cet échange s'appuie sur la fiche individuelle de renseignements fournie par le candidat à la Division des Examens et Concours suite aux résultats de l'admissibilité.

Dans un second temps, sur une durée de 20 minutes, le candidat doit réagir sur deux situations professionnelles qui lui sont proposées : l'une en relation avec l'enseignement, l'autre en lien avec la vie scolaire. Le jury se doit donc d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- C. S'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, la lutte contre les discriminations et stéréotypes, la promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc)
- D. Faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Commentaires du jury sur les prestations des candidats :

L'expression orale est correcte dans l'ensemble. L'on note quelques erreurs syntaxiques pour certains candidats.

L'EPS : temps de présentation

Les membres du jury ont pu noter quelques éléments spécifiques pour la présentation du travail préparé à partir du dossier élaboré par l'académie.

De façon générale, Il s'avère que les candidats du concours externe public se sont bien emparés de la situation de l'oral tant sur les contenus didactiques de l'EPS que sur les aspects de sécurité.

La présentation des enseignants contractuels a été plus laborieuse alors qu'ils sont en poste depuis plusieurs années (pas de références théoriques). Peu de candidats se sont vraiment préparés à l'épreuve. Les APSA ne sont pas connues et trop peu de candidats abordent vraiment les contenus ou présentent des situations d'apprentissages.

Les points de réussite sont les suivants :

- Annonce d'un plan de présentation orale.
- Une recontextualisation de la situation dans le cadre des enjeux fondamentaux de l'EPS.
- Une analyse des obstacles des élèves et des propositions de situations d'apprentissage adaptées.
- Une prise en compte de l'hétérogénéité potentielle des élèves.

Il paraîtra important d'améliorer :

- La gestion du temps : la plupart des candidats utilisent entre 2 et 5 minutes.
- La maîtrise des contenus didactiques, pédagogiques et disciplinaires.
- Une préparation approfondie sur des actes pédagogiques : les étapes d'apprentissage d'une séance d'EPS, la compréhension du champ d'apprentissage en y adjoignant une réelle activité physique, sportive et artistique (APSA).
- Proposition d'une situation en adéquation avec l'APSA présentée.
- Engagement dans le rôle d'enseignant en situation d'enseignement.
- Quelques regards professionnels : variables didactiques - rôle des élèves - consignes de sécurité.

L'EPS : temps d'entretien

La majeure partie des candidats a démontré des capacités d'écoute et d'appétences pour un dialogue constructif. Ils ont souvent fait preuve d'aisance communicationnelle. Les meilleurs candidats ont été en capacité de réajuster le propos en fonction des questionnements du jury et d'entrer dans un échange professionnel serein. L'on note souvent que les séances ont réussi à se construire avec le jury. Malheureusement, il est à noter trop de hors sujets. L'on retrouve également trop de questions sans réponses.

Il paraîtra important d'améliorer :

- Les champs d'enseignements et disciplinaires.
- La structuration d'un oral et la maîtrise du français, au niveau correct.
- L'argumentation des choix.
- Lien entre la pratique et la théorie.
- Connaissances approfondies sur les aspects sécuritaires de l'enseignement de l'EPS sur la didactique et la pédagogie au premier degré.

Les candidats les plus en difficulté ont fait preuve de :

- Connaissances lacunaires (voire méconnaissance criante sur des APSA différentes de celle du sujet) ne permettant pas un échange constructif et évolutif au fil des questionnements.
- Faible impact de la pratique sportive personnelle sur la projection en milieu scolaire

Conseils aux candidats pour l'EPS :

- Mieux se préparer (théorie des domaines de l'EPS).
- Savoir construire une situation d'apprentissage à partir d'une APSA.
- Savoir comment évaluer une séance d'EPS (critères de réussite).
- Connaître les parcours (PEAC, Parcours citoyen, Parcours santé...).
- Intégrer la sécurité dans la préparation des séances.
- Avoir des références sur la psychologie de l'enfant.
- Apprendre le cadre réglementaire concernant la sécurité en EPS (en particulier en natation). Bien situer le cycle, le niveau, décrire la situation, préciser le champ d'apprentissage, les compétences, les problèmes soulevés par la situation.
- Détailler les séances et les types d'évaluations.
- Pour les sujets en lien avec la natation, faire référence à l'attestation scolaire du savoir nager en sécurité (ASNS).

- Ne pas négliger la différenciation, l'interdisciplinarité dans cette discipline.
- Connaître les enjeux des différentes APSA.

La motivation, les droits, devoirs et obligations de l'enseignant : présentation

Les candidats en réussite ont fait preuve de dynamisme dans leur présentation et ont su donner du relief à leur présentation. Ils ont su extraire et s'appuyer sur les éléments de leur parcours prouvant leurs perspectives d'évolution sur le métier de professeur des écoles.

L'on considérera les points suivants à améliorer :

- Mettre en lien les expériences personnelles et le métier de professeur des écoles.
- Se projeter dans les fonctions de professeurs des écoles (notamment pour les ATSEM, AESH, ILM) : les différences ne se situent pas au niveau des responsabilités mais concernent l'engagement sur des tâches d'enseignement (sortir de l'animation).
- Construire une argumentation afin de justifier les choix en affichant sa motivation, ses convictions.
- Mettre en avant son expérience, notamment pour les contractuels.
- S'entraîner dans le temps de présentation et structurer son propos.
- Se cultiver quotidiennement.
- S'entraîner à la prise de parole.

Les candidats en difficulté ont été peu fluides et peu convaincants (pas de plan ou de cohérence interne du discours) et ne se sont pas projetés sur le métier de professeur des écoles.

La motivation, les droits, devoirs et obligations de l'enseignant : l'entretien

Cet entretien exigeait du candidat une conscientisation voire une incarnation des Valeurs de l'Institution et une mise en adéquation avec les expériences personnelles et/ou professionnelles. La loyauté est peu ou pas du tout exprimée. Le respect de la hiérarchie et la posture professionnelle sont peu évoqués.

Les points à améliorer seraient les suivants :

- Prendre connaissance des symboles de la République, des droits, devoirs et obligations d'un fonctionnaire.
- S'obliger à approfondir la notion de mixité.
- Ne pas confondre laïcité et égalité filles-garçons.
- Actualiser ses connaissances sur les enjeux de l'éducation à la sexualité.

Les plus grosses difficultés se sont concentrées sur :

- Concepts évoqués dans les mises en situation non maîtrisés.
- Pas de projection dans la posture réflexive au niveau déontologique.
- Pas d'analyse critique et pertinente des sujets.
- Méconnaissance du système éducatif.
- Réponses insuffisamment argumentées et peu développées.

Conseils aux candidats pour la motivation, les droits, devoirs et obligations

- Ne pas omettre de rendre son C.V.
- Mettre en valeur son parcours professionnel et ses compétences.
- Parler de soi avec plus d'assurance.
- Ne pas faire une simple récitation de son CV qui doit être réfléchi et travaillé.
- Être en capacité de se projeter dans le métier.
- Connaître le système éducatif français, les priorités nationales, les valeurs et symboles de la République et les exigences du service public.
- Connaître la Charte de la laïcité ainsi que ses enjeux, le fonctionnement d'une école.
- Connaître les différentes instances à l'école et l'organisation des 108 heures.
- Connaître la composition d'un RASED.
- Approfondir la place et le rôle des parents à l'école.
- Garder à l'esprit que l'école est inclusive pour tous les élèves.

La troisième épreuve facultative : les langues vivantes étrangères

(Seuls, les points supérieurs à 10 sont totalisés)

Cette épreuve orale se choisit à l'inscription ; le candidat peut choisir parmi les langues vivantes étrangères suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien.

Cette année, seuls l'anglais et l'espagnol ont été choisis pour cette épreuve dans l'académie de Guyane.

L'épreuve se cadre sur le schéma suivant :

- Le candidat se présente, en langue choisie, et poursuit sur la description du document pédagogique de deux pages qui lui a été proposé par le jury (une séance ou un déroulement de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues...) et ce, sur une durée de 10 minutes.
- Le candidat expose comment il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique ; il explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support exposé et ce, sur une durée de 10 minutes en français.
- Enfin, pendant 10 minutes, en langue choisie, il est mené un échange entre le candidat et le jury à partir du vécu précédent.

Il est prévu un temps de préparation de 30 minutes.

Commentaires du jury sur les prestations des candidats

Certains candidats ne sont pas préparés à passer cette épreuve ; un grand nombre d'entre eux a découvert les modalités de l'épreuve le jour même. Souvent, l'on a noté une certaine incompréhension concernant la répartition des différents temps donnés dans la langue cible.

Les compétences linguistiques ont été bien au-deçà du niveau B2 attendu « I no have children pour le moment »

La présentation n'a pas excédé 5 minutes pour nombre d'entre eux. La présentation du sujet en anglais a été sommaire (1 minute).

Dans la partie pédagogique qui permettait l'exploitation du document en français, rares sont les candidats qui ont su présenter une séance structurée.

Enfin, le jury déplore un niveau de culture générale très faible ; certains candidats n'ont pas su citer des pays anglophones et encore moins des monuments célèbres.

Conseils aux candidats :

- Bien choisir la langue vivante étrangère et avoir le niveau B2 dans la langue choisie.
- Connaître le cadre institutionnel de l'enseignement d'une LVE : s'approprier la didactique de l'enseignement des langues vivantes étrangères
- Connaître les phases d'apprentissage d'une séance de langue vivante
- Se documenter sur les aspects culturels des pays concernés par la langue vivante

IV – Les Epreuves en langue et culture régionale : le créole

Admissibilité :

Au-delà des trois épreuves écrites citées précédemment (français – mathématiques – application), le candidat se voit proposer trois parties :

- a. Un commentaire de texte en langue régionale,
- b. Une traduction d'un texte bref en langue de culture régionale, accompagnée de la réponse à des questions de grammaire
- c. Le commentaire d'un document pédagogique (document pour l'enseignant, document pour l'élève, production d'élèves...)

Commentaires du jury :

L'épreuve oblige à des références culturelles afin de conceptualiser les écrits analysés. Le commentaire guidé est un exercice difficile et l'on demande une prise de recul, de positionnement quant aux réponses à apporter aux questions posées. Ce type d'écrit devra donc être approfondi pour permettre une réussite à cette épreuve.

Sur la seconde partie, la traduction conduira à des réflexions quant à des écrits sans contresens et l'on évitera une traduction littérale qui ne donne aucune sémantique du texte dans ses idées générales

Admission :

Au-delà des deux épreuves d'admission (leçon et entretien) le candidat est amené à proposer un exposé qui comporte :

- a. Une analyse, en langue régionale, d'un dossier composé de documents écrits et audiovisuels relatifs à la culture et à la langue concernées, pouvant comporter des documents pédagogiques. (15 minutes)
- b. Une présentation, en français, d'une utilisation de ces documents dans une séance ou séquence d'enseignement à expliciter. (10 minutes)
- c. Enfin, un entretien avec le jury basé sur l'exposé précédent et sur la motivation du candidat pour cet enseignement de langue de culture régionale.

Cette dernière partie se déroule sur 15 minutes. Les candidats bénéficient d'une préparation d'une heure.

Aucun commentaire ne peut être décrit puisque seule une candidate s'est présentée sur cette épreuve. Il ne s'agit pas ici d'en détailler les performances.

V – Conclusion

Ce nouveau concours a présenté des candidats surpris et mal préparés, sans doute par manque d'analyses des épreuves.

Il conviendra de mieux se renseigner sur les attendus des différentes épreuves ainsi que sur la méthodologie à mettre en place pour traiter ces dernières : de nombreux candidats se présentent sans aucune préparation.

Bien sûr, cela ne peut être complet sans la nécessité d'actualiser ses connaissances au niveau de la culture générale.

Les oraux ont démontré quelques gênes quant aux comportements des candidats qui devront travailler sur leur timidité, sur la gestion du stress et de la nervosité sachant que les membres du jury n'ont qu'un souci c'est de permettre l'expression des connaissances, des compétences.

Ce retour de la confiance en soi permettra aux candidats et les obligera à ne pas se déprécier face au jury. Il s'agira de faire preuve de dynamisme, de conviction pour exprimer la volonté de devenir professeur des écoles.

Quelle que soit l'épreuve, il est attendu que les candidats lisent les sujets dans leur totalité et avec attention pour ne pas être hors sujet, qu'ils respectent l'ordre des épreuves, qu'ils s'obligent à identifier les problématiques posées et que les réponses orale ou écrites soient correctement développées. Il est important que les temps de rédaction ou de préparation soient utilisées dans leur entité, que les candidats prennent appui sur des documents institutionnels (EDUSCOL) pour étayer les propos.

Il va de soi qu'un futur enseignant se documentent ardemment afin de connaître la nomenclature de l'Éducation Nationale, notamment situation d'apprentissage, choix pédagogique, choix didactique.... Il adaptera son vocabulaire pédagogique et didactique aux différentes épreuves (programmation, progression, évaluations, dispositifs, remédiations, activités...), se préparera et saura s'exprimer tant à l'oral qu'à l'écrit dans un langage clair, précis et adapté.

Le futur enseignant aura consulté le référentiel du métier du professeur des écoles ainsi que les programmes des 3 cycles, notamment en mathématiques et en français qui ont une place importante dans ces épreuves.

Enfin, ce concours doit permettre à chacun d'entrer dans un processus de changement de posture pour atteindre celle d'un professionnel de l'Education nationale. Dans notre académie, le candidat s'obligera à s'informer du contexte scolaire de la Guyane et de ses particularités.